



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

NOTE D'INFORMATION N° ^{FNB}004/26/FECAFOOT/SG/DC/CCNI

Portant création d'un championnat d'élite régional à partir de la saison sportive
2026/2027

- *Mesdames et Messieurs les Présidents et Secrétaires Généraux des Ligues Régionales de Football ;*
- *Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs amateurs.*

Dans le cadre de sa politique de restructuration et de modernisation du football national, la Fédération Camerounaise de Football (FECAFOOT) porte à votre connaissance la création d'une nouvelle compétition officielle, dénommée « la Super Ligue Régionale », qui sera mise en œuvre à compter de la saison sportive 2026/2027.

En effet, la Super Ligue Régionale vise à :

- Élever de façon significative le niveau de compétitivité du football régional ;
- Structurer durablement les championnats amateurs ;
- Offrir une plateforme d'exposition accrue aux clubs et joueurs locaux ;
- Renforcer le vivier de détection des talents à l'échelle nationale ;
- Assurer une meilleure transition vers les championnats professionnels ;
- Resserrer la pyramide de l'élite au niveau régional.

1. Format et critères de participation

Seront qualifiés pour la Super Ligue Régionale saison 2026/2027, à l'issue de la saison 2025/2026 :

- Les douze (12) premiers clubs des régions comptant plus de 27 clubs engagés ;
- Les dix (10) premiers clubs des régions comptant moins de 27 clubs engagés.
- Il sera tenu compte des différentes accessions et relégations intervenues à l'issue de la saison 2025/2026.
- Les clubs non qualifiés pour la Super Ligue Régionale évolueront en Championnat Régional.
- La compétition se disputera en poule unique dans chaque région, selon une formule aller et retour.

2. Organisation sportive

Les modalités détaillées relatives à l'accession, à la relégation, aux conditions de participation et aux modalités d'organisation administrative et sportive seront précisées dans le Règlement de la Super Ligue Régionale 2026/2027.

La présente réforme constitue une étape majeure dans la restructuration du football camerounais. Les Ligues Régionales et les clubs sont tenus de veiller au strict respect des présentes dispositions et de prendre toutes les mesures nécessaires à leur mise en œuvre effective.

Je tiens la main ferme au respect scrupuleux des présentes prescriptions.

Yaoundé, le 02 avril 2026

LE SECRETAIRE GENERAL

Ampliations :

- **PDT/FECAFOOT ;**
- **CSP en Charge suivi Compétitions ;**
- **Intéressés ;**
- **Affichage ;**
- **Chrono/Archives.**



MANDONG Issac Noé